

Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhaï Bismuth

«Pinh'as, fils d'Eléazar, fils d'Aharon le Cohen, se leva du milieu de la communauté, arma sa main d'une lance. Il entra dans la tente, à la suite de l'homme d'Israël, et les transperça tous les deux, l'homme d'Israël, ainsi que cette femme, qu'il frappa au flanc ; et le fléau cessa de sévir parmi les bnei Israël » (25 ; 7-9)

Bref rappel des faits : Conscient qu'il ne pouvait pas vaincre les Bnei Israël par la guerre, Balak prit la décision de livrer un combat verbal, celui des malédiction. Il prit les services de Bilâm, prophète des nations pour maudire les Bnei Israël. Mais après usé de tous les stratagèmes pour faire abattre la malédiction sur Israël, Bilâm, a finalement compris qu'il ne pouvait affaiblir le peuple d'Israël par ses malédiction, car Hachem protégeait Son peuple (Berakhot 7a). Il a alors suggéré à Balak de les faire fauter par la débauche, car il savait comme le dit la Guémara (Sanhédrine 106a) « Leur D.ieu a en horreur la débauche ». C'est alors qu'il s'adressa aux filles de Midiane et de Moav pour les enjoindre d'entraîner les Hébreux à la débauche, à l'orgie et à l'idolâtrie. Il a trouvé le moyen de rompre leur relation avec Hachem, afin de retirer la Chékina du camp d'Israël, laissant les Bnei Israël à la merci de ses ennemis.

L'un des membres de notre peuple, le prince Zimri ben Salou, osa emmener l'une d'entre elles parmi ses frères. Ce n'était pas n'importe quelle Midianite, elle était la princesse, Kosbi bat Tsour, qui n'avait d'autre but que de s'introduire parmi les Bnei Israël afin de faire fauter Moché. Face au spectacle affligeant de cette débauche, Hachem envoya un ange pour sévir et anéantir le peuple d'une épidémie.

Pinh'as quant à lui, réussit à s'introduire parmi les fauteurs, en réclamant vouloir faire partie de leur groupe, il pénétra dans leur tente, vengea

NE VOUS FAITES PAS DÉBAUCHER

l'honneur de Hachem en transperçant d'une fourche le couple détesté de D.ieu, et stoppa ainsi l'épidémie dévastant le peuple.

À la suite de cet épisode, « L'Éternel parla ainsi à Moché : Pinh'as, fils d'Eléazar, fils d'Aharon le Cohen, a détourné Ma colère des enfants d'Israël, en se montrant jaloux de Ma cause au milieu d'eux, en sorte que Je n'ai pas anéanti les enfants d'Israël dans Mon indignation. » (Bamidbar 25 ;10-12)

Rachi explique « en se montrant jaloux de Ma cause », c'est-à-dire en assumant la colère que j'aurais dû manifester moi-même.

Toutes les fois que le texte parle de « jalousie », il s'agit d'être « enflammé de passion pour venger une cause ».

Plusieurs questions se posentsuite p2



Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

EST-CE QUE LES MORTS PEUVENT NOUS RENDRE QUITTES DU KIDDOUCH ?

Le Targoum Yonatan dit explicitement que Pinhas est devenu un ange dont la vie est éternelle et qu'il est le prophète Eliahou. Dans le même esprit, il est écrit sur le grand Tana Rabi Haquadoch (celui qui a compilé les Michnaïot du Talmud) qu'à la fin de sa vie, dans son testament, il a demandé à sa famille de préparer la maison tous les vendredis soirs et de lui garder une place à table (Ktouvot 103.)! Et en effet, après son enterrement, tous les soirs du Chabbath il se rendait dans sa maison! Le Sépher Hassidim (rapporté dans le Guillon Achass sur place) enseigne dessus quelque chose d'incroyable, c'est qu'il venait en habit du Chabbath et FAISAIT LE QUIDDOUCH du vendredi soir pour rendre quitte les gens de sa maison!!

Tout cela a continué longtemps jusqu'à ce qu'une voisine vienne voir le spectacle et commença à divulguer le grand prodige. A ce moment Rabi a cessé de venir pour ne pas donner un mauvais renom à tous les autres rabbanim disparus qui ne sont pas revenus comme lui dans leur maison! Cependant, il reste à comprendre ce phénomène, voilà que les morts sont exemptés de Mitsvoth comme le dit la Guémara Chabbath 30«Béméttim H'ofchi»: les morts s'appellent libres de toutes les Mitsvoth! Ou encore la Guémara (Nida-61:) qui dit qu'un mort peut être vêtu d'un linceul fait de Chatnez: un mélange de laine et de lin. Ce qui est strictement interdit pour les vivants est permis pour les morts car justement les morts sont exemptés de toutes les Mitsvoths..

Donc comment comprendre que Rabi ait pu rendre quitte les gens de sa maison?? On peut répondre à cette question d'après un Hatam Soffer (Chout H6 Siman 98) qui explique un autre phénomène aussi très inté-

ressant: celui du prophète Eliahou. Nous savons qu'il vient lors des Brit Mila du Clall Israel et même le Chabbath. Or il existe un interdit de sortir plus d'1.2 km de la ville où l'on a fixé son Chabbath : cela s'appelle le Th'oum du Chabbath. D'après cela comment explique-t-on qu'Eliahou soit présent dans le monde entier pour les Brit Mila? Le Hatam Soffer répond que tout dépend de quelle manière Eliahou se dévoile à nous. Lorsqu'il est monté au ciel son âme s'est élevée très haut et s'est transformée en 'ange' tandis que son corps et resté ici-bas dans notre monde.

Donc, lorsqu' Eliahou se dévoile corporellement, alors toutes les lois de la Thora s'appliquent à lui. Et dans ce cas là, son avis est retenu dans la discussion talmudique. Tandis que lorsqu'il se dévoile au niveau de son âme, alors c'est sûr que les lois de la Thora ne s'appliquent pas à lui car la Thora a été donnée aux hommes mais pas aux anges célestes! Dans ce cas, même s'il se dévoile,

son avis ne sera pas pris en compte par les Sages du Talmud! De la même manière on pourra répondre à la question à savoir comment Rabi peut-il rendre quitte les gens de sa famille alors que les morts sont exemptés des Mitsvoths? On devra dire que lorsque Rabi arrivait dans sa maison il apparaissait sous forme de chair et de sang et donc était redevable de toutes les Mitsvoths! Et c'est peut-être l'allusion au fait qu'il venait avec de magnifiques habits en l'honneur du Chabbath, qui témoigne qu'il avait une apparence d'homme vivant. De cette manière il pouvait rendre quitte les gens de sa maison, car il était redevable des Mitsvoths.

ASSOCIEZ-VOUS à l'impression de 1000 livrets éternels

Nos sages nous enseignent qu'au cours de la première année du décès de ses parents ou d'un proche, ainsi que chaque année dans la semaine de l'anniversaire du décès (Azkara, Yorstait), il est bénéfique pour l'âme du défunt, d'étudier des michnayot et plus particulièrement le septième chapitre du Traité Mikvaot.

La Michna est la compilation des codes de lois de la Torah Orale. Les lettres qui composent le mot Michna מִשְׁנָה sont les mêmes qui forment le mot Néchama נֶחָמָה.

L'étude des michnayot ajoute des mérites à l'âme du défunt pour l'élévation de sa Néchama à une place de plus en plus élevée et importante au gan Eden, et lui procure beaucoup de satisfaction.

Grâce à votre générosité ces livrets seront distribués gracieusement dans les synagogues et salles d'études, pour multiplier l'étude et accroître le mérite des âmes de notre peuple.

Renseignements: par mail dafchabat@gmail.com ou sur notre site <http://www.ovdhm.com>



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhaï Bismuth

NE VOUS FAITES PAS DÉBAUCHER (SUITE)

- Pourquoi Bilâm a-t-il attendu trois interventions et tous ces sacrifices offerts, pour comprendre ce c'est l'envoi de femmes débauchées qui fera perdre la bataille des Bnei Israël ?

- Comment cette génération de la Connaissance, qui était entourée de sept nuées de gloire, peut en arriver à se pervertir avec les filles de Midian et Moav ?

- Qu'est-ce que signifie lorsque Rachi dit que Pin'has a assumé la colère que Hachem aurait dû manifester Soi-même ?

Le Rav Nissim Perets Zatsal répond à ces trois questions :

Hachem créa le monde selon l'attribut de rigueur/Midat Hadine. Voyant que le monde ne pouvait subsister ainsi, Il y joignit l'attribut de miséricorde/Midat Hara'hamim. C'est pourquoi l'on retrouve dans le cycle d'une journée l'attribut de rigueur dominant celui de miséricorde et vice-versa. L'attribut de rigueur domine depuis la chekiya [coucher du soleil] jusqu'à 'hatsot, la moitié de la nuit.

En voyant les projets maléfiques de Bilâm de maudire les Bnei Israël, Hachem a mis en suspend l'attribut de rigueur dans le monde afin que Sa colère ne puisse se déverser sur le peuple. En effet la Guémara (Bérakoth 7a) nous dit que Bilâm qui connaissait exactement l'instant où Hachem se met en colère, et désirait utiliser cet instant pour les maudire.

Seulement voilà, l'absence de cet attribut de rigueur dans le monde a aussi suspendu les capacités de l'homme de surmonter son Yétser Harâ. Le monde était devenu entièrement sous le signe de la miséricorde.

C'est donc après ses trois plaidoiries sans succès que Bilâm comprit la stratégie qu'Hachem a choisie. Conscient que l'attribut de rigueur avait disparu, c'était donc le moment opportun pour envoyer les femmes se débaucher avec les Bnei Israël. Bilâm avait bien compris qu'ils n'avaient pas les capacités de surmonter leurs désirs, et qu'ils allaient donc forcément tomber.

Cependant Pin'has a su se surpasser et se lever du milieu de la communauté, et faire cesser le fléau qui sévit parmi les Bnei Israël ». On comprend maintenant les paroles de Rachi qui explique que Pin'has a assumé la colère que Hachem aurait dû manifester soi-même. (fin des paroles du Rav)

Dans la suite de notre Paracha, il est écrit : « Attaquez les midianimes et taillez-les en pièces, car ils sont vos ennemis. » (Bamidbar 25:18)

Quelle est cette cruelle ordonnance envers les Midianimes ? Qu'ont-ils bien pu faire pour mériter un tel dessein ?

Le Midrach Rabba (Bamidbar 21:4) explique au nom de Rabbi Chimône Bar Yo'haï que celui qui fait fauter son prochain, est plus répréhensible que celui qui le tue. Celui qui fait trébucher son frère en lui faisant faire des fautes est encore plus blâmable que celui qui l'assassine.

Et le Midrach explique qu'un meurtrier envoie la victime dans un monde futur extraordinaire, elle purge de toutes ses fautes, ainsi que le citent nos Sages, au sujet de celui qui meurt «al Kidouch Hachem/ En sanctifiant le Nom d'Hachem.» Tandis que celui qui fait fauter son prochain l'élimine de ce monde-ci et le prive du monde futur. La faute fait perdre à l'homme les deux mondes.

Et Rabbi Chimône explique ses propos ainsi : Quatre peuples ont tenté d'anéantir Israël, deux par l'épée, et deux autres en les faisant transgresser la Torah.

Les premiers sont les Égyptiens avec un Pharaon cruel ; et les Edomim avec Amalek et ses descendants, qui nous poursuivent de génération en génération, pour nous anéantir.

Les seconds sont les Moavim et les Amonim qui se sont associés pour nous faire commettre de graves fautes, en particulier celles des relations interdites, afin d'éloigner de nous la présence Divine.

Pour les premiers, et on acceptera leur conversion. (Devarim 23:8-9) Mais pour les seconds, on le leur interdit pour l'éternité tellement ils représentent un danger, nous devons les tenir éloignés à tout jamais (Devarim 23 ;4-7).

Nous apprenons de notre Paracha la gravité et le danger mortel de la débauche, car elle cause plus de dégâts que toutes les guerres et ennemis tels que Daech, 'hamas, etc... Bilam l'a bien compris, et Pin'has nous en a sauvé.

Pin'has a choisi de passer pour un trouble-fête, un intolérant, un fou de D.ieu, uniquement pour rétablir la justice et sauvegarder la morale au sein du peuple. C'est au péril de sa vie qu'il a traversé une foule en folie, pour aller transpercer ce Juif et cette Midianite.

Que peut-on entendre aujourd'hui par la débauche ?

Illustrons par un petit exemple.

Nous travaillons, chez un bon employeur, avec des conditions qui nous conviennent et soudain nous recevons le coup de fil d'un « chasseur de têtes », celui-ci nous fait rêver avec de nouvelles missions, de meilleures conditions, il essaye de nous « débaucher » de notre employeur d'origine. Où est le mal d'essayer autre chose, si cela peut nous améliorer notre quotidien. Comme les divers appareils modernes qui nous font croire qu'on ne peut vivre sans eux et qu'ils nous améliorent notre existence. Mais ils ne sont que des « chasseurs de têtes » qui veulent nous débaucher de nos valeurs, de notre employeur d'origine.

On devient dépendant d'eux alors que la seule dépendance que nous devons avoir est envers notre Créateur. Ils nous ont « débauché notre cerveau » !

Notre Paracha est lu justement en été, en cette période de juillet-août où les jours sont chauds.

C'est en se renforçant dans la Tsniout/pudeur que l'on recevra toutes les bénédictions et une protection intégrale pour tout notre peuple, mieux que tous les accords de paix et autres compromis avec l'ennemi qui veut nous Trumper...

Il est vrai que les difficultés du respect des lois de la pudeur, et des interdits relatifs à la débauche sont grandes, mais le salaire sera proportionnel. Chacun d'entre nous à cette capacité de devenir Pin'has, en faisant attention de ne pas se rendre dans des plages mixtes, vérifier sa tenue vestimentaire, filtrer ses accès internet...

Comme Pin'has, nous devons combattre tous les comportements baffouant l'honneur de D.ieu et de la Torah, s'il nous arrivait d'en rencontrer.

Vivons avec ce concept ancré, celui de défendre l'honneur du Tout Puissant. En rétablissant notre relation avec Hachem, Sa Chékhhina réside parmi nous, et nous protégera de tous nos ennemis. Abandonner le combat, c'est se faire complice des ennemis de D.ieu.

Rav Mordékhaï Bismuth ☎054.841.88.36
mb0548418836@gmail.com

L'étude de cette semaine est dédiée pour:

Vous désirez participer à l'édition et la diffusion de "La daf de Chabat"

veuillez prendre contact

dafchabat@gmail.com

La réussite spirituelle et matérielle de Albert Avraham et Denise Dina. CHICHE Qu'Hachem leur accorde Briout Brakha vé Atslakha

La guérison complète et rapide de tous les malades de Am Israël à travers le monde

La réussite spirituelle et matérielle de Raphaël ben Sim'ha Joëlle Esther bat Denise Dina Qu'Hachem leur accorde brakha vé hatslakha

La réussite spirituelle et matérielle de Patrick Nissim ben Sarah Martine Maya bat Gaby Camouina Qu'Hachem leur accorde brakha vé hatslakha

MERCI HACHEM pour tous ces Nissim et Niflaot que Tu réalises chaque jour envers Ton peuple



Au puits de la Paracha

Hagaon Harav Elimélekh Biderman

JE VOUS PRIE DE FAIRE LA TÉFILA

« Ordonne aux Bné Israël et dis-leur : Mon offrande, l'aliment de Mon sacrifice qui est brûlée en odeur agréable, vous veillerez à l'apporter en son temps. » (Bamidbar 28, 2)

Le Sfat Emet commente ce verset en associant au terme 'veillez-Lichmor' le sens "d'attendre" (en hébreu, en effet, le verbe Lichmor peut signifier à la fois "veiller à" ou "être dans l'attente", n.d.t). Il signifie dès lors aussi : « Vous serez dans l'attente de l'apporter. » Toute la journée sera ainsi une préparation dans l'attente de l'apporter. Toute la journée sera aussi une préparation dans l'attente impatiente de l'heure où l'on pourra enfin apporter le sacrifice perpétuel, et il en sera de même pour la prière (après la destruction du Temple, les prières quotidiennes ont été instituées en remplacement du sacrifice perpétuel du matin et de l'après-midi). Toute la journée d'un juif, explique-t-il, doit être pour lui secondaire en regard du moment où il prie et pendant lequel il vit réellement. C'est ainsi que le Maître du Kouzari enseigne à son disciple la vertu d'un juif fervent (Kouzari 3, 5) : « Cet instant (de la prière) sera pour lui l'essentiel de sa journée et le centre de ses préoccupations, tous les autres moments n'étant que des moyens d'arriver à celui-ci. Il désirera ardemment retrouver cette proximité dans laquelle il ressemble aux êtres spirituels et se distingue de l'animal. » (Le Kouzari explique dans la suite de cet extrait que la prière doit être pour l'homme comme un aliment qui le nourrit lors d'un repas jusqu'au prochain. De même, il tire sa subsistance spirituelle de la prière jusqu'à la prochaine.)

Un juif de Jérusalem dont l'un des membres de la famille devait subir une opération à l'hôpital Hadassa, décida que pour mettre toutes les chances de réussite de leur côté, il devait parler au préalable avec le directeur général de l'hôpital, dont dépendait chaque décision dans cet établissement. En tant que simple citoyen, il n'avait pratiquement aucune chance de pouvoir accéder directement à cet homme qui occupait un poste aussi élevé. Il voulut donc solliciter l'aide de Rav Firrer, le conseiller médical connu pour ses relations avec le monde de la santé en Israël (et également à l'étranger) afin qu'il intercède pour lui auprès de ce directeur.

Le temps ne jouant pas en faveur du malade, il décida finalement de prendre sa voiture pour se rendre à Hadassa. En chemin, il tenta de joindre Rav Firrer pas moins d'une dizaine de fois mais sans succès. Soudain, il aperçut un homme sur le bas-côté de la route qui lui fit signe qu'il était tombé en panne. Au début, il pensa l'ignorer. Il était bien le dernier à être disponible à ce moment crucial où il tentait par tous les moyens de joindre cet intermédiaire tellement nécessaire. Tout d'un

coup, à son immense surprise, il se rendit compte que cet homme n'était autre que... le directeur de l'hôpital en personne! Il n'était dès lors plus nécessaire ni de parler au conseiller, ni à ses secrétaires. Souvent, il arrive qu'un juif se tienne au milieu de sa prière et se mette à penser : « Ah! Comment vais-je pouvoir arranger rapidement ce problème, parler avec un certain homme d'affaires, courir chez tel médecin, supplier le responsable de la caisse de prêt ou faire des courbettes au banquier, essayer de m'attirer la grâce de... ? Il ne cesse de remuer dans son cœur et dans son cerveau le monde entier. Pourquoi ne comprend-il pas qu'en priant, c'est comme s'il se trouvait (si l'on peut dire) devant ce directeur en personne ? Le psychologue et la personne prête à le comprendre, il les trouvera dans la bénédiction de "Atta Honène" (où l'on demande à Hachem la sagesse), le professeur spécialisé dans celle de "Réfaénoù" (réservée à la guérison, n.d.t), la subsistance dont il a besoin et la richesse dans celle de "Barekh Alénoù" (ce qui lui épargnera d'avoir à trouver grâce auprès de quiconque), la paix dans son ménage dans celle de "Sim Chalom", etc.

Cette approche de l'existence, poursuit le Sfat Emet, est valable également tant que nous sommes en exil dans l'attente de voir le Beth Hamikdash reconstruit et les sacrifices à nouveau offerts sur l'autel. En désirant ardemment que ce temps revienne, nous possédons une part dans les sacrifices qui étaient offerts jadis et dans la construction future du troisième Temple, Biméera Béyaménoù Amen !

Un juif ne peut parvenir à ce désir que s'il est convaincu que toute sa situation spirituelle et matérielle ne dépend que de la prière. C'est dans cela qu'il doit mettre l'essentiel de ses efforts. Nos pères investissaient toutes leurs forces dans la prière parce qu'ils savaient qu'elle est la source de tous les profits.

Le 'Hizkouni, dans son commentaire sur le verset « (...) Voici les fils de Yaakov qui lui naquirent à Padan Aram » (Et non pas à Beth Lekhem ou Ra'hel Iménou décéda en accouchant de Biniamine). L'explication en est, répond-il, que, lors de la naissance de Yossef (plus haut dans le verset 30, 24), elle pria à Hachem « Yossef Li Hachem Ben A'her / Qu'Hachem m'ajoute un autre fils ». Cette prière fut exaucée lorsque Biniamine naquit plus tard. Cependant, la Torah considère qu'il était déjà né à l'endroit (Padan Aram) et à l'heure où elle épancha son cœur en suppliques pour mériter un autre fils. Car telle est la force de la prière : concrétiser la réalité dès le moment où elle est exaucée.

Rav Elimélekh Biderman



Une histoire de Moussar

Nos sages nous racontent...

Il y a quelque temps, alors que je marchai dans la rue, je reconus un visage qui m'était familier. Cela me plongea des années en arrière. J'étais alors un jeune garçon et étudiait dans un des Talmud Torah connus de Bnei Brak.

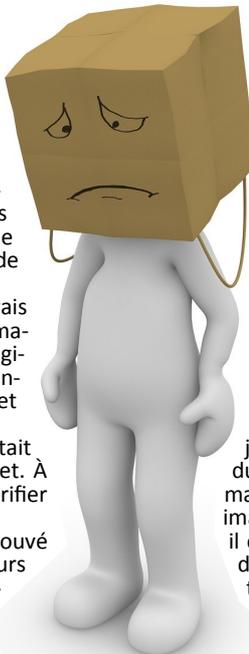
Un jour, un de mes camarades arriva à l'école avec un objet fascinant : une montre digitale, gadget assez rare pour l'époque. Afin d'éviter de la casser, il la laissa sur son bureau durant la récréation. À son retour, elle avait disparu. Face à la situation, notre enseignant décida de prendre les choses en main. Il demanda à tous les élèves de rentrer en classe, nous devions tous nous mettre en ligne et fermer les yeux. Il allait procéder à une fouille minutieuse afin de retrouver l'objet perdu.

Mon cœur se mit alors à battre, j'étais en effet le coupable, je n'avais pas pu résister et m'étais emparé de la montre à l'insu de mon camarade. J'attendis le moment où mon maître me démasquerait, imaginant déjà la fureur de mes parents ainsi que la réaction de mon entourage. Je savais que tout le monde me prendrait pour un voleur et que cela porterait atteinte à ma réputation de bon garçon.

Notre enseignant passait chaque enfant au crible, mon tour était proche. Il mit la main dans ma poche et découvrit le précieux objet. À mon grand étonnement, cependant, il continua la fouille jusqu'à vérifier chacun des élèves.

Il demanda à toute la classe de reprendre place, affirmant avoir trouvé la montre dans une des poches d'un enfant. Cet élève était toujours remarquable, mais cette fois-ci il s'était fait devancer par son mauvais penchant. Ne faisant plus cas de l'histoire, il continua le cours, comme si de rien était. Étonné de l'allure que prenaient

LES YEUX FERMÉS



les événements, je m'attendais à être convoqué ou que l'on contacte mes parents, mais les jours passèrent et toute cette histoire fut oubliée.

Cependant, moi, je la gardai en mémoire des dizaines d'années durant. L'attitude de mon maître me marqua tellement que je décidai, depuis ce jour, de m'investir corps et âme dans mon étude afin d'avoir un jour le mérite de lui ressembler. C'est ce que je fis, je réussis ainsi à intégrer une très bonne Yéchiva ketana puis guédola et je suis aujourd'hui un enseignant remarquable.

« Rav, je ne sais pas si vous vous souvenez de moi, mais votre attitude m'a permis de devenir ce que je suis aujourd'hui ». En lui racontant cette histoire, mon maître me regarda attentivement et me dit, sache que jusqu'à ce jour, je n'ai jamais su qui était le garçon qui avait dérobé la montre.

Lorsque je vous ai demandé de tous fermer les yeux, j'en ai fait de même. Je savais qu'en dévoilant l'identité du coupable, mon comportement envers lui serait désormais différent. Je ne voulais pas avoir une mauvaise image de cet enfant. Chaque homme peut parfois faillir et il est dommage en tant qu'éducateur de placer l'individu dans une case et ainsi de diminuer la valeur et le potentiel qui est en lui. A méditer...



Y-a-t-il certaines précautions à adopter pendant la période des trois semaines de Ben Hamétsarim (du 17 tamouz jusqu'à 9 av)?

Des précautions sont à prendre pendant cette période :

On ne se promènera pas seul à partir de la quatrième heure jusqu'à la fin de la neuvième de la journée (nous parlons ici d'heures zmaniot, en Israël cela correspond, environ, entre 10h00 et 17h00), car durant ces heures domine un Chéde [démon]. De même on fera attention à ne pas marcher entre le soleil et l'ombre.

Les parents feront attention à ne pas corriger leurs enfants (s'il est nécessaire) pendant ces heures. ('Hazon 'Ovadia 4 jeûnes p.127)

Est-ce une bonne coutume de réciter Tikoune 'Hatsot à la moitié de la journée ('Hatsot Hayom) pendant ces trois semaines ?

Oui, le Ari zal (Cha'ar Hakavanot) rapporte que les hommes pieux avaient l'habitude de réciter le Tikoune 'Hatsot même au milieu de la journée pendant les trois semaines. ('Hazon 'Ovadia 4 jeûnes p.128)

Peut-on réciter la bénédiction de Chéé'hiyanou pendant les trois semaines ?

Étant donné que du 17 Tamouz au 9 Av est une période de tristesse et de réprimande pour le peuple juif, on ne récitera pas la bénédiction de Chéé'hiyanou. De ce fait, on ne mangera pas de nouveaux fruits et ne portera pas de nouveaux habits puisqu'ils nécessitent cette bénédiction. A priori il serait permis de réciter la bénédiction de Chéé'hiyanou pendant les Chabat qui tombent dans cette période, cependant certains ont l'habitude de se s'en abstenir. ('Hazon 'Ovadia 4 jeûnes p. 129)

Peut-on se marier pendant les trois semaines ?

Les Achkénazim ont la coutume de ne pas se marier depuis le 17 Tamouz jusqu'au 9 Av. Les Sepharadim de Jérusalem permettent de se marier jusqu'à Roch 'Hodech Av. Cependant on a l'habitude d'éviter de

LA PÉRIODE DES TROIS SEMAINES

se marier depuis le 17 Tamouz car ces jours ne sont pas un bon signe pour le peuple d'Israël. À partir de Roch 'Hodech Av (inclus) il sera strictement interdit de se marier. ('Hazon 'Ovadia 4 jeûnes p.140)

Et pour les fiançailles ?

Cela est permis même le jour de Roch 'Hodech Av et plus encore le jour de 9 Av que ce soit le jour ou la nuit de peur qu'un deuxième le devance. (Rambam Hilkhos Ichout Chap.10 lois 14)

Dans quel cas peut-on écouter de la musique pendant les trois semaines ?

Bien qu'il y existe une permission d'écouter de la musique (Cachère évidemment) tout au long de l'année, on s'en abstiendra d'en écouter pendant les trois semaines. Cependant il sera permis d'en écouter en l'honneur d'une Séoudat Mitsva comme une Brit Mila, un Chév'a Brakhot ou encore en l'honneur d'une clôture d'un traité du Talmud. ('Hazon 'Ovadia 4 jeûnes p.151)

Un professeur de musique peut-il continuer à enseigner pendant les trois semaines ?

Si le fait de ne pas enseigner pendant ces trois va lui engendrer une perte d'argent, il pourra continuer à enseigner jusqu'à la semaine où à lieu Tich'a BéAv. Si cela est possible, il sera tout de même préférable qu'il s'arrête depuis Roch 'Hodech Av. ('Hazon 'Ovadia 4 jeûnes p. 157 Or'hot 'Haïm lois du 9 Av paragraphe 14)

À partir de quand est-il interdit de se couper les cheveux et de se raser la barbe ?

Les Achkénazim vont selon l'avis du Rama de ne pas se couper les cheveux et de ne pas se raser la barbe depuis le 17 Tamouz jusqu'au 9 Av. Les Sépharadim suivent l'avis du Choul'hane 'Aroukh qui permet de se couper et de se raser jusqu'à la semaine où à lieu Tich'a BéAv. (Choul'hane 'Aroukh et Rama Simane 551 paragraphe 4)

Participez et posez vos questions au Rav Avraham Bismuth par mail lab0583250224@gmail.com



Une vie saine selon la Halakha

Rav Yé'hezkel Is'hayek Chlita

ATTENTION À BIEN DIGÉRER (SUITE)

En principe, un homme sain et fort mangera deux fois par jour, mais les gens faibles et les personnes âgées prendront plusieurs petits repas, car la nourriture abondante affaiblit leur estomac. Celui qui veut rester en bonne santé ne mangera pas avant que son estomac ne se soit vidé de la nourriture antérieure.

Normalement, chez les gens sains qui mangent et se fatiguent moyennement, la digestion complète d'un repas moyen dure six heures, il est bon de sauter un repas par semaine - si possible la veille de Chabat - pour laisser l'estomac se reposer et renforcer sa capacité de digestion.

Il est bon de s'habituer à manger du pain (céréales) le matin. Celui qui veut manger plusieurs sortes d'aliments commencera par ceux qui sont laxatifs ; ensuite, il fera une petite pause pour ne pas les mélanger avec les autres. De même, il consommera d'abord des aliments légers et digestes - par exemple, de la volaille avant la viande de boucherie, de la chair du petit bétail avant celle du gros bétail. Tout de suite après le repas, il mangera des aliments astringents (qui constipent), mais pas en grande quantité. Puisque la digestion commence dans la bouche sous l'effet du broyage par les dents et du mélange des sucs avec la salive, aucun aliment ne doit être avalé

sans mastication, pour ne pas faire retomber sur l'estomac tout le poids de la digestion.

Concernant la boisson, l'eau constitue pour l'homme la boisson naturelle et saine pour le corps. Si elle est pure et claire, elle sert à maintenir l'hydratation du corps et à accélérer l'évacuation des déchets. On

choisira de préférence de l'eau fraîche - qui désaltère et active la digestion - mais pas glacée au point d'éteindre la chaleur naturelle du corps. Celui qui est las et fatigué doit veiller, à plus forte raison, à ne pas boire de l'eau trop froide car, à cause de l'état de lassitude et de fatigue, elle pourrait, à D.ieu ne plaise, échauffer et faire fondre dangereusement la graisse du cœur. Même si l'eau est bonne pour la santé du corps, il ne faut pas en abuser. On ne doit pas en boire

juste avant le repas, pour ne pas refroidir l'estomac et perturber la digestion. On pourra prendre un peu d'eau mélangée à du vin pendant le repas, puis boire modérément quand le processus de digestion aura commencé. Pour ne pas refroidir le foie, il ne faut pas boire de l'eau en sortant des bains publics ni, a fortiori, à l'intérieur...

Extrait de l'ouvrage « Une vie saine selon la Halakha » du Rav Yé'hezkel Is'hayek Chlita
Contact ☎00 972.361.87.876

OVDHM



Les brochures



Les ouvrages



Les fiches pratiques



La Daf de Chabat

Vous appréciez «La Daf de Chabat» et désirez faire partie des abonnés ou participer à son édition, veuillez prendre contact dafchabat@gmail.com

Retrouvez-nous sur www.OVDHM.com

Ne pas transporter ce feuillet dans le domaine public le Chabat - Ne pas lire ce feuillet pendant la téfila et la lecture de la torah
VEILLEZ A DEPOSER CE FEUILLET DANS UN ENDROIT COMPATIBLE AVEC SA KEDOUCHA